AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

LE PREFET DU VAL-D'OISE Direction départementale des territoires Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Par arrêté n° 11304 du 5 mars 2013, une enquête publique d'un mois est ouverte en mairies de FREPILLON, MERY-SUR-OISE et BESSANCOURT, du lundi 15 avril 2013 au samedi 18 mai 2013 inclus, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la Société DAITO KASEI en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un site de production de pigments traités sur le territoire de la commune de FREPILLON - ZAC des Epineaux, au titre notamment de la rubrique ciaprès :

Colorants et pigments organiques, minéraux et naturels (fabrication industrielle et emploi de) :

2640-2 A

Emploi : La quantité de matière utilisée étant a) supérieure ou égale à 2t/j L'emploi étant d'environ 2 tonnes de pigments par jour pour traitement en phase aqueuse et solvantée

Monsieur Claude ANDRY a été désigné commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Michel MALLET désigné commissaire enquêteur suppléant par ordonnance du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise du 18 février 2013, modifiée le 26 février 2013. Monsieur ANDRY sera chargé d'ouvrir les registres d'enquête, de réunir les observations présentées et de clore ces registres à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

Monsieur Claude ANDRY assurera une permanence en mairie de FREPILLON:

- le lundi 15 avril 2013 de 13h30 à 16h30
- le samedi 20 avril 2013 de 8h30 à 11h30
- le jeudi 25 avril 2013 de 9h00 à 12h00
- le lundi 6 mai 2013 de 13h30 à 16h30
- le jeudi 16 mai 2013 de 9h00 à 12h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés dans les mairies susmentionnées et à la Direction départementale des territoires du Val d'Oise - Service agriculture, forêt et environnement - Pôle environnement et installations classées, pour y être tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an.